



**Association Les Amis des Contamines**

**Bulletin d'été 2023**

**N° 102 – semestriel – 5€**

## Editorial

En ce début d'été, nous avons choisi de nous préoccuper d'un problème qui, compte-tenu de l'abondance de la ressource, n'en était pas un : la gestion de l'eau.

Si chacun s'accorde sur le fait la situation hydrique du village n'est pas à risque avant longtemps, s'il est évident que notre région est moins à risque que le sud de la France, il en ressort aussi que la haute montagne n'échappera pas à la raréfaction de la ressource en eau potable. Les glaciers ne seront bientôt qu'un souvenir, la neige va se raréfier, et nos descendants n'auront plus que la pluie à boire, heureusement assez abondante chez nous, qu'il faudra capter et retenir d'une façon ou d'une autre. Le paradoxe est que, et tous les estivants l'ont remarqué l'an dernier, année de grande sécheresse, contrairement aux rivières de basse montagne, notre Bon Nant faisait encore bonne figure ... grâce à cette funeste fonte des glaciers. C'est ce que Michel Belin appelle le ''prélèvement sur stock'' et nous ne vivrons pas indéfiniment sur ce stock.

Comme en chaque début d'été, le village se prépare à accueillir les fidèles et les nouveaux venus, avec pour notre part deux rendez-vous, notre assemblée générale annuelle bien sûr qui se tiendra le lundi 7 août et sera suivi le mercredi 9 août par une nouvelle soirée musicale, la 4<sup>ème</sup> édition de DO RE MI SAMIVEL autour du thème des « Dômes de Miage en musique », pour laquelle, nous vous attendons très nombreux. Ce printemps a été malheureusement marqué par la terrible avalanche sur le glacier d'Armancette qui a vu la disparition entre autres de deux guides dont un des Contamines. « *La montagne n'est ni juste, ni injuste. Elle est dangereuse* ». Périodiquement, cette réalité, formulée par l'un des plus grands alpinistes du siècle dernier, Reinhold Messner, se rappelle à notre souvenir. Notre village doit faire face à un environnement parfois hostile. Nous devons à la fois l'accepter et nous en prémunir. Durant ce dernier semestre, votre association s'est engagée dans deux projets importants pour l'avenir du village, le projet de centre-village et la réhabilitation de l'auberge de Notre-Dame de la Gorge. Ce bulletin est l'occasion de vous informer de leur état d'avancement, avec l'espoir que l'un comme l'autre pourront aboutir. Notre ambition est aussi de participer au développement du village qui nous accueille et nous permet de nous retrouver à chaque saison de vacances.

Bonne lecture, bel été et à bientôt aux Contamines.

**Dominique Leblanc**

## L'eau ne coule plus de source au Val Montjoie

Dans les Pyrénées Orientales, une cérémonie de transport des reliques de Saint Gaudéric s'est déroulée de la cathédrale de Perpignan jusqu'au fleuve de la Têt en mars dernier, pour implorer le retour de la pluie. Le débit de la Têt, d'un niveau habituel de 8.4 m<sup>3</sup> par seconde, était en ce début d'année en moyenne de 1.8 m<sup>3</sup> ... Le retour des grandes peurs du Moyen-Âge ?

Le Point citait en en-tête de son article du 16 mars à propos de la gestion de l'eau potable "*La France (...) dépassée entre blocages administratifs et travail de sape des idéologues*". Le réchauffement climatique n'est pas seul en cause ; par exemple certaines organisations écologistes militent pour limiter les prises d'irrigations afin par exemple de préserver la circulation et la reproduction des poissons. Ce qui fait enrager nos agriculteurs, privés d'irrigation, donc de récoltes, donc de revenus ...

La guerre de l'eau est-elle déclarée ?

Les climatologues français commencent à se faire entendre lorsqu'ils déclarent que "*le territoire métropolitain se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale*". Avec à la clé une raréfaction de la ressource en eau. Cette eau qu'il faut donc retenir comme un bien précieux, au lieu de la voir s'écouler dans nos rivières puis vers la mer. Pour rappel, dans le monde 97% de l'eau est salée, et les trois quarts du reste sont gelés ! Or une eau salée est plus compliquée à utiliser, et les processus de désalinisation sont très agressifs contre l'environnement, surtout marin.

Mais si l'on regarde de plus près, on découvre que la France, loin de manquer d'eau, en fait un très mauvais usage. Les extraordinaires chantiers régaliens du 3<sup>e</sup> Empire autour de la gestion de l'eau (canaux, bassins, barrages, ...) sont aujourd'hui regardés avec méfiance par la nouvelle écologie politique ; sur l'eau également, le village gaulois est donc à la bagarre ...

Pourtant des solutions existent, comme l'arrosage des cultures par goutte à goutte, les outils d'aide à la décision de l'irrigation, la récupération de l'eau de pluie, la réutilisation par filtrage d'eau usées après la station d'épuration, des petites retenues sur rivières, des bassins qui conservent l'eau des crues hivernales, la désimperméabilisation des sols dans les villes, etc ...

A l'instar du plan Loup (bulletin AAC #101), le gouvernement a présenté **son plan sur l'eau** fin mars 23, en espérant mettre un peu d'ordre dans la foire d'empoigne administrative, et avec des initiatives courageuses. Ce plan eau contient des engagements de sobriété qui seront demandés à tous les acteurs de la vie publique, dont les collectivités locales ; et notre village doit s'y préparer. Le Président de la République a reconnu que certaines réglementations sont devenues incompréhensibles et propose quelques innovations, comme par exemple une incitation à l'utilisation des eaux issues des stations d'épuration.

Concernant l'Agriculture, responsable de 70% de l'eau douce consommée (une eau qui néanmoins retourne pour l'essentiel à la terre), pourrions-nous supporter longtemps qu'il faille par exemple, sur toute la vie d'un bœuf, 5 tonnes d'eau pour la production d'un seul kilo de viande ?! Pouvons-nous comprendre qu'on amène à la faillite un agriculteur interdit d'irrigation afin de préserver quelques poissons ou grenouilles rares ? Comme pour le loup, l'eau devient un autre foyer de radicalisation entre les écologistes et les acteurs de la vie économique, agriculteurs, comme industriels.

### **Et en montagne ?**

L'année 2022 a été désastreuse pour nos glaciers, qui ont perdu jusqu'à 3 m d'épaisseur ; la disparition programmée des glaciers génèrera des baisses préjudiciables de niveau d'eau des rivières de montagne comme l'Arve, qui baignent de nombreuses activités industrielles, puis le Rhône, avec son rôle de refroidissement de nombreuses centrales nucléaires.

Un article du Monde relatait le fait que le réchauffement climatique progresse deux fois plus vite dans les Alpes que dans le reste de la France : quasiment 2 °C de plus entre 1900 et 2014 contre 0,9 °C ailleurs. Il y a donc péril en la demeure. La Suisse a bien tenté la couverture de ses glaciers par d'immenses bâches, censées réfléchir la lumière du soleil ; mais le coût de ces couvertures géantes et leur matière non durable a sensiblement freiné les ardeurs de nos voisins.

Après la sécheresse de l'année 2022, le Département n'a pas connu de pluie significative entre le 18 janvier et le 7 mars de cette année. Les débits des cours d'eau, pourtant bien au-dessus des seuils fin 2022, ont baissé brutalement entre la fin du mois de janvier et début mars, les forts orages de début juin n'apportant que du ravinement. Et la situation des nappes phréatiques en vallée s'est aussi dégradée.

La fonte des neiges liée au redoux et aux fortes chutes de janvier et de fin mars a permis en fin d'hiver d'éviter l'atteinte du seuil d'alerte. Mais cela n'empêchera probablement pas, à l'heure où ces lignes sont lues, des mesures de sobriété voire de restriction des usages de l'eau, plus tôt que l'année dernière.

### **Et au village ?**

Venons-en au Pays du Mont-Blanc, et plus précisément au Val Montjoie, où l'on va voir que nous n'avons pas de problèmes de bassines, et que ces luttes entre factions ne sont pas le souci quotidien de nos élus. Ces derniers nous avouent même que la commune est en partie responsable de ses difficultés, présentes, à venir ou supposées !

Manquerons-nous d'eau ? C'est la question que tout le monde s'est posée après un été 2022 particulièrement sec, et une crainte fébrile d'un été 2023 encore pire. Le paradoxe, et tous les estivants l'ont remarqué l'an dernier, est que, contrairement aux rivières de basse montagne comme la Drôme ou la Durance, notre Bon Nant n'était pas en si mauvaise forme. Mais qu'on ne s'y trompe pas, quand il fait chaud en montagne, les glaciers fondent plus vite, ce qui alimente nos torrents. C'est ce que

Michel Belin appelle le "prélèvement sur stock" ; et ce n'est pas une bonne nouvelle. Une remarquable prise de conscience a été opérée par l'équipe en place, qui a décidé de s'atteler à toutes les facettes du sujet.

Voici les différents points que nous allons aborder :

- Origine de l'eau : glaciers, neige, pluie ?
- Traitement des eaux recueillies dans ces réservoirs
- Optimisation de la distribution de l'eau
- Meilleur recouvrement et simplification de la facturation aux clients
- Dialogue avec EDF sur la prise d'eau de Tré la Tête
- Les canons à neige ?
- Travaux 2023 et demandes de subventions (Département, Etat, Union Européenne)
- Quand manquerons-nous d'eau ... ?

Le village des Contamines a la compétence de l'adduction et de la distribution en eau potable sur son territoire (et ce jusqu'en 2026, date du transfert de compétence à la Communauté de communes). L'Agence de l'eau n'a donc que des avis consultatifs et la commune assure en régie directe :

- L'exploitation des ouvrages et de stockage de l'eau,
- L'entretien et le renouvellement des réseaux de distribution,
- La fourniture et la facturation, à tout abonné, d'une eau présentant les qualités imposées par la réglementation en vigueur,
- Le fonctionnement correct et continu du service de distribution d'eau potable.

Il existe un Règlement du service public de distribution d'eau potable, mis à jour par délibération du conseil municipal le 26 janvier 2023. Il définit les obligations mutuelles de la collectivité et de l'abonné du service. On le retrouvera à l'adresse suivante :

<https://www.mairie-lescontamines.com/eau-et-assainissement>

## Origine de l'eau

L'eau potable aux Contamines nous arrive naturellement de la fonte des glaciers et des neiges, ainsi que de la pluie ; point de nappe phréatique ici. Trois réservoirs sont alimentés essentiellement par les deux premières sources ; la mairie réfléchit à mettre en place des dispositifs pour récupérer l'eau de pluie ; car si l'eau de nos redoutables orages d'été ruisselle en faible partie vers ces réservoirs, elle part essentiellement vers l'Arve via notre Bon Nant, et on n'en reverra pas la couleur. Il y a là sans nul doute un potentiel à exploiter.

Ces trois réserves historiques sur le périmètre de la commune sont appelées UDI (unités de distribution de l'eau), Les Fieugiers (deux réservoirs), les Prélèts (idem) et les Grassenières. Ce sont de gros cubes de béton partiellement enterrés sur les pentes de l'Armancette (Côte d'Auran et Loyers) pour les premiers, et du hameau du Praz pour le troisième. Pour ces 5 bassins, les volumes recueillis en pointe sont d'environ 2500 m<sup>3</sup> par

jour en hiver, et 1200 m<sup>3</sup> par jour à l'étiage. Et des sous-réservoirs attenants de près de 120 m<sup>3</sup> chacun ont été aménagés pour la défense incendie du village côté Armancette.

Les captages sont réalisés sous forme de galeries drainantes disposées sous les moraines de granit. Ces réservoirs recueillent l'eau de source en résurgence des eaux de ruissellement sous glaciers. Une eau en principe parfaitement propre à la consommation, avec son goût incomparable !

Des nappes phréatiques aux Contamines ? Que nenni, mais pour l'anecdote, une importante infiltration s'opère sous le col du Joly du côté des Pierres Blanches, cette eau s'écoule sur un plan de faille et s'enfonce à 3000m sous terre, pour revenir toute chaude et sous pression au bénéfice notamment des Thermes de Saint-Gervais ! La mairie a contacté le BRGM pour voir comment domestiquer cette eau Contaminarde, sans suite technique exploitable.

### Traitement des eaux recueillies dans ces réservoirs

Ces trois réserves ont été protégées contre la pollution de l'eau captée, grâce à une ligne budgétaire du Département (CD74) et une aide méthodologique de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

En termes de qualité de l'eau, deux mésaventures ont été rencontrées et sont en cours de traitement, l'une aux Grassenières, dont l'eau est naturellement chargée en **arsenic**, un composant naturel de la croûte terrestre, avec un taux assez constant de 11 ppm (parties par million), un taux réputé inoffensif par les agences de santé jusqu'il y a peu ; mais le seuil de toxicité a été normativement abaissé de 80 à 10 ppm, ce qui a imposé à la mairie d'organiser une dilution de cette eau par des circuits de remontée.

L'autre déconvenue a été rencontrée après la terrible avalanche de l'Armancette / Covagnet en décembre 2021, dont l'un des effets a été de polluer les réservoirs rencontrés sur son chemin, avec une eau rendue durablement saumâtre et turbide par **fermentation** de la *mégaphorbiaie* (\*), et de ce fait impropre à la consommation.

Des germes ont été répertoriés par l'ARS, au point que la mairie a été contrainte de distribuer des bouteilles d'eau à la population pendant plusieurs jours.

Un vrai casse-tête, qui a conduit à passer à la méthode de la chloration modulée du réservoir dans un premier temps (sur exigence de l'ARS74, Agence Régionale de Santé), avec des plaintes légitimes sur la dégradation induite de la légendaire saveur de notre eau ; un vrai goût de piscine municipale ...

---

<sup>1</sup> (\*) La mégaphorbiaie ou friche humide est un regroupement luxuriant de hautes herbes denses le long des cours d'eau, le long des saules et des aulnes ; on y trouve une biodiversité assez riche. Ces plantes peu ancrées au sol sont emportées facilement par les crues.

De nouvelles méthodes de traitement, moins archaïques et odorantes que le chlore, autour du traitement de l'eau par ultra-violet ont été déployées avec succès. 28 prélèvements ont été réalisés en 2022, avec une conformité de 100% en microbiologie assurée par l'ARS. L'empoisonnement ne nous guette pas encore, ni par cela ni par l'arsenic ; nos belles-mères peuvent dormir tranquilles.

La consolidation de cet investissement de sécurisation des captages sera réalisée fin 2023, après les travaux de réparation réalisés en urgence immédiate avec l'assistance du Département. La mairie attend fébrilement la réponse de l'Etat et du Département pour connaître leur degré de participation, tout en étant déterminée à les exécuter de toutes façons (*détails en fin d'article*).

Pour ce qui est de l'assainissement (eaux noires et eaux grises, c-à-d WC et douche/cuisine), la Communauté de communes facture le service au village, grâce à un collecteur enterré, avec un compteur en limite aval de la commune, qui permet à la Com-com cette facturation. La station de retraitement des eaux usées est gérée par le SISE à Passy (photo), ses eaux assainies sont rejetées dans l'Arve. Cette eau est-elle récupérable pour des besoins non potables (industriels, nettoyage, arrosage, ...), il y a sans doute là une piste intéressante, peut-être pas pour les Contamines mais au moins pour les communes de la vallée de l'Arve.



### Optimisation de la distribution de l'eau

Michel Belin n'était pas très fier quand il nous avouait qu'au village, jusqu'à 70% de l'eau captée ... est perdue ! Soit par des pertes physiques (avec des pics atteints à l'UDI de la Côte d'Auran), soit de dysfonctionnements administratifs. Ce qui en fait la lanterne rouge de la région, avec à la clé la sanction de l'Agence de l'eau pour 60 k€ par an. Car le rendement minimal réglementaire est de 85% édicté par le Grenelle 2 de l'eau ; avec nos 30% actuels il y a du travail.

L'équipe en place s'est solidement attaquée à ces deux problèmes, le premier (pertes en ligne) étant de nature à créer de l'anxiété sur la disponibilité de l'eau de consommation.

Pour les pertes physiques sur les 32 km de canalisations, il s'agit de conduites endommagées ou vétustes, et de non-maitrise des réseaux de distribution. Des recherches minutieuses ont été lancées, consistant par exemple à placer des capteurs électroniques sur la plupart des conduites en des points névralgiques ; le principe est la micro-écoute des écoulements parasites la nuit, à une heure où en principe toute consommation est à l'arrêt : quand ça fouine, c'est que ça fuit !

DESIGNATION	Anciens Tarifs	Nouveaux Tarifs Au 1 <sup>er</sup> juillet 2023
<b>COMPTEUR</b>		
Location de compteur de diamètre 15mm	6,64	8,00
Location de compteur de diamètre supérieur 15mm	72,54	80,00
<b>DISTRIBUTION EAU</b>		
Abonnement annuel Eau <i>par unité de logement</i>		
0 à 40 m3	46,06	50,00
41 à 200 m3	1,39	
201 m3 et +	0,46	
	1,14	1,20
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>		
Abonnement annuel Assainissement <i>par unité de logement</i>		
0 à 40 m3	54,41	50,00
41 à 200 m3	1,27	
201 m3 et +	0,54	
	0,90	1,20

Ça craint parce que si l'on ôte ces pertes aux 1200 m3 captés a minima par les réservoirs, on voit que l'on est en danger par rapport à la consommation lors des saisons touristiques, comme vu ci-dessus. Car février est un point bas pour la collecte naturelle de l'eau : le moment de l'année où l'on recueille le moins d'eau est donc celui où l'on en tire le plus ... Certaines

communes comme Megève ont donc réfléchi à l'opportunité de contingenter ou même interdire les permis de construire dans l'avenir. Michel Belin affirme que nous n'en sommes pas encore là. Pour l'instant ...

Pour les pertes administratives, les causes sont très diverses, de la fraude pure et simple de certains usagers (compteurs trafiqués ou manquants, hou les cornes !) à l'impossibilité de relever les consos pour cause de compteurs défectueux, l'absence récurrente des propriétaires ou la carence de relevés pour cause de manque de personnel. Certains propriétaires ont installé des compteurs à télérelevage, avec une fiabilité relative car les piles de ces compteurs sont vite déchargées. Et que dame, reconnaissons que nous sommes tous moins vigilants à nos consommations d'eau, qu'à celles de gaz et d'électricité. Car avec ici une eau à moins de 0,5€ par m3 en 2022 (contre près de 4€ à Paris), le risque est à la désinvolture.

Pour cela, outre des stagiaires d'été pour le fastidieux relevage des compteurs en porte-à-porte, la mairie a recruté une personne à poigne pour mettre de l'ordre là-dedans ; saluons cette initiative, qui va nous forcer à mettre un œil sur d'une part la disponibilité de nos compteurs et d'autre part nos consommations d'eau.

Rappelons que lorsque les compteurs ne sont pas situés en bordure de terrain, donc non consultables depuis la voie publique, l'agent préposé au relevage ne peut rien faire sans autorisation de l'abonné – et que cela peut durer des années !

### Meilleur recouvrement et simplification de la facturation aux clients

Le relevé d'eau 'à la confiance' des années précédentes ayant ainsi révélé des sous- ou non-déclarations, l'équipe aux manettes a donc pris le problème à bras le corps. Travaux d'Hercule, entamés cette année avec la personne embauchée pour mettre de l'ordre dans le pensum de toutes mairies : la collecte des consommations en vue de facturation, et la récupération des 'mauvais payeurs'.

Avec un grand succès de départ : le simple recouvrement de factures laissées en déshérence (dont un impayé de 250.000€ !) a permis de remonter le rendement de 30% à 45%. A ce rythme, le bonnet d'âne de la commune se muera bientôt en couronne de lauriers ...

Pour la facturation, il est prévu de passer à une facturation unique par an au lieu de deux, qui regroupera la fourniture et l'assainissement, et en cas de télédéclaration, il sera exigé une photo du compteur en sus du simple index. De plus, la facturation auparavant basée sur 3 tranches selon les volumes de consommation, une usine à gaz selon Michel Belin, est abandonnée.

On imagine la simplification avec les 3400 compteurs de la commune (dont 2800 résidences secondaires) : à partir de juillet 2023 une facture d'eau annuelle, hors location de compteur, comportera 2 tarifs en tout et pour tout :

- Abonnement : 50€ / an
- Consommation / assainissement : 1,20€ /m<sup>3</sup> ; on ne peut faire plus simple

Pour le recouvrement, les résidences secondaires étant par définition occupées à temps partiel voire très partiel, la mairie se dirigera sans doute dans un second temps vers l'obligation de l'installation de compteurs à télérelevage, et situés en limite de propriété (et non au 2<sup>e</sup> sous-sol dans une cave verrouillée avec un jeu de clés fantôme ...) ; à ce titre, les copropriétés et les hôtels seront les premiers concernés par une politique communale plus exigeante dans le cadre d'un Règlement de l'eau devant être adapté.

De notre côté, si cette tribune peut nous inciter sans attendre d'y être contraint à rendre nos compteurs d'eau plus accessibles et automatisés, voilà une action de nature à aider la mairie et in fine contribuer à contenir nos impôts locaux. Avec une consommation moyenne de 150 litres par habitant et par jour (moyenne constatée en France), les 1200 habitants permanents de la commune (1550 prévus en 2028) prélèvent donc environ 180 m<sup>3</sup> par jour. Ainsi les 1200 m<sup>3</sup> journaliers captés à minima par les réservoirs sont aujourd'hui suffisants. Mais en période touristique avec jusqu'à 14000 lits, on voit bien qu'on se met en risque.

### **La prise d'eau de Tré la Tête est-elle très prise de tête ?**

Comme nous ne le savons peut-être pas tous, entre 1940 et 1960, EdF (avec un support appliqué des Allemands en 1942 !) a réalisé un forage de 13 km de la base du glacier de Tré-la-Tête vers le lac de la Girotte, devenu barrage en 1949 avec une capacité de 60 millions de m<sup>3</sup>, afin d'alimenter le bassin industriel d'Ugine et les papeteries d'Albertville en électricité hydraulique. Le "manque à gagner" en eau pour le village est rémunéré par EdF à hauteur de 60 k€ par an. Redevance ou dédommagement : une poire pour la soif ?

Cette ligne est construite pour "soutirer" jusqu'à 6 m<sup>3</sup> par seconde pendant les mois fastes. Ce qui nous fait quand même un potentiel nominal de près de 200 millions de m<sup>3</sup> par an ! Contre même pas 1 million capté par nos 5 réservoirs.

Ce droit d'eau était institutionnellement dû à EdF depuis 1964 et les communes n'y avaient aucun recours ; mais en décembre 2015 cette servitude est devenu caduque, avec une application en "délai glissant" – donc un flou total, qu'EdF se garde bien d'éclaircir. Il ne faudra donc pas beaucoup d'années avant qu'un conseil municipal

du village suggère la récupération de tout ou partie de ce prélèvement, pour apporter l'eau à nos moulins (et au pastis de certains).

### **Etendons-nous un peu sur les canons à neige**

Ils ont rejoint le catalogue des polémiques, comme les bassines ! 17 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an sont 'consommés' en France par l'enneigement artificiel des pistes, soit la consommation de la ville de Grenoble ; c'est politiquement gênant eu égard au caractère élitiste du ski ; mais ce chiffre est moitié moins important que l'eau prélevé pour les piscines privées. Et puis cette neige artificielle n'est que de l'eau transformée, qui serait de toutes façons partie dans la vallée.

L'ANMSM (association nationale des Maires de stations de montagne) et le cabinet Utopies ont calculé que le bilan carbone des remontées mécaniques (canons à neige, damage, fonctionnement des installations) est de 3% d'une journée de ski, à comparer aux 52% dûs au transport. A terme, et si la météo maintient encore quelques années ces belles saisons de neige, il sera judicieux d'envisager l'optimisation de l'usage de l'eau pour produire de la neige. A cette fin la Communauté de communes lance une étude locale nommée « Clim'snow » sur la production de neige dans le futur et les ressources en eau des Pays du Mont-Blanc.

En ce qui concerne les Contamines, nous remercions vivement Didier Mollard d'avoir bien voulu nous décrire avec précision les moyens mis en place par la SECMH pour nous assurer un enneigement optimal tout au long de la saison. Car souvenez-vous, aux vacances de Noël 2022/2023, les Contamines sont l'une des rares stations permettant de skier correctement, ce qui provoque une affluence record ! Des bruits circulent alors dans le village comme quoi des coupures d'eau ont été constatées au moment où les canons fonctionnaient, sous entendant que leur utilisation avait perturbé la distribution habituelle. Faux ! A part la piste des Loyers dont les enneigeurs sont alimentés par le réseau communal, l'ensemble des dispositifs d'enneigement du domaine, des Contamines à Hauteluce, est alimenté par les retenues d'eau et plusieurs sources naturelles, ce qui n'a aucun impact sur le réseau.

Voyons comment cela fonctionne : les deux retenues d'eau sont le bassin de Nant-Rouge et le lac de l'Etape. Ce dernier, d'une capacité de 5000 m<sup>3</sup>, est alimenté par des sources naturelles, qui alimentent aussi le village de l'Etape, et fournit l'eau pour enneiger les chemins de retour vers la Lay et la Gorge. La consommation pour l'enneigement est d'environ 10 000 m<sup>3</sup> pour la saison, soit deux lacs dont l'eau est renouvelée en permanence.

La retenue de Nant -Rouge, d'une capacité de 55 000 m<sup>3</sup>, est alimentée par la fonte des neiges, la pluie et une source naturelle, ainsi qu'en cas de besoin par le barrage de la Girotte au moyen d'une longue canalisation et d'une pompe de relevage. Dans ce cas la SECMH qui dispose d'un droit de pompage de 255 000 m<sup>3</sup> achète l'eau à EDF propriétaire du barrage, lui-même alimenté par les eaux de fonte du glacier de Tré-la-Tête. Le volume d'utilisation normal est compris entre 110 000 et 130 000 m<sup>3</sup>, et la neige de culture est produite avant Noël en 3 ou 4 jours si les conditions de froid sont

bonnes. Ensuite, sauf en cas de nécessité, les canons ne sont plus utilisés au cours de la saison. La SECMH étant soucieuse du bon partage de la ressource, il faut noter que la retenue de Nant-Rouge alimente aussi les bacs des élevages au cours de l'été quand les agriculteurs manquent d'eau.

La saison 2022/2023 a été marquante à plus d'un titre car la pluie et les températures élevées de fin décembre/début janvier ont provoqué la fonte d'une partie du stock de neige et il a donc fallu en reproduire en janvier lorsqu'il a fait froid. Il faut savoir que la température idéale pour produire de la bonne neige est de  $-6^{\circ}$  /  $-7^{\circ}$  °C. Cette production supplémentaire a fait passer la consommation d'eau à 150 000 m<sup>3</sup> cette saison. Pour autant à la SECMH on est conscient que l'eau est une ressource rare en altitude et chère à pomper, au point que deux dameuses sont équipées de capteurs pour mesurer l'épaisseur de neige afin de ne produire que le strict nécessaire.

L'autre fait exceptionnel est que le bassin de Nant-Rouge comme le lac de la Girotte ont subi leur inspection réglementaire quasi simultanément provoquant une baisse importante des niveaux ! Le bassin de Nant-Rouge est en effet vidé tous les dix ans pour inspection et c'était le cas à l'automne 2022 en même temps que le barrage de la Girotte dont le niveau extrêmement bas faisait craindre des difficultés d'alimentation du bassin de Nant-Rouge qui à cette époque ne peut plus être rempli naturellement. Heureusement tout s'est bien passé !

En ce qui concerne le matériel, la SECMH utilise deux types d'équipements : les perches qui sont alimentées par un compresseur indépendant et commun à plusieurs éléments et les ventilateurs basse pression, plus efficaces et consommant moins d'énergie, qui ont leur compresseur intégré et leur ventilateur mais beaucoup plus chers puisque chaque appareil coûte le prix de six perches. Sur l'ensemble du domaine, 30 % des pistes sont alimentées en neige de culture par 250 enneigeurs entre les Contamines et Hauteluce. Les projets sont de sécuriser la bleue de la Croix côté Hauteluce en 2026 au moyen de perches et plus tard la bleue de Montjoie très exposée et fréquentée. Le GIEC prévoit 50% d'enneigement artificiel en 2050 mais aux Contamines on pourrait se contenter de 40%. Il faut redire que la neige de culture est produite grâce à un mélange air/eau compressé sans aucun additif et donc sans impact négatif sur la nature à part le fait qu'elle fond moins vite et peut donc retarder sensiblement la pousse de l'herbe.

Les Contamines sont donc assez exemplaires en ce qui concerne la consommation d'eau de ses installations de neige de culture, surtout comparée à ses voisines St Gervais (qui consomme près du double) et Megève qui ne disposant pas du même réseau hydraulique alimentent leurs canons à neige en grande partie avec le réseau d'eau potable ! Il ne faut toutefois pas oublier qu'aux Contamines les pistes de ski de fond ne sont pas exploitées par la SECMH mais par un exploitant indépendant qui utilise le réseau d'eau potable.

Tout n'est donc pas parfait mais si on se focalise sur la production de neige de culture pour stigmatiser la consommation d'eau, n'oublions pas qu'en altitude, d'après Didier, les plus gros consommateurs sont les toilettes, publiques comme celles des restaurants ! L'avenir est donc aux toilettes sèches, allez poursuivons nos efforts...

## Travaux 2023 et demandes de subventions en cours

Pour les travaux envisagés en 2023 (environ 900 K€ HT), avec demandes de subventions à l'Etat et au CD 74 (Conseil départemental), il s'agit de :

- études géotechniques et autres,
- changement et enfouissement des conduites d'alimentation des 3 réservoirs
- analyse en temps réel de la turbidité dans chaque réservoir, avec télétransmission des data,
- dispositifs de traitement de l'eau aux UV dans chacun des réservoirs,
- mise à jour des automates de conduite d'installation.

La chasse aux subventions nécessite aujourd'hui une expertise particulière, et la Mairie a décidé de missionner un spécialiste, rémunéré au pourcentage de ses résultats ! Côté Union Européenne, rien n'a encore été exploré, contrairement au projet Auberge de la Gorge. Les travaux de réduction des fuites d'eau ne seront engagés qu'à partir de 2024, avec un coût prévisionnel colossal, de 1,5 à 2 M€. La commune est en cours de chiffrage du projet, et de montage du dossier de subventions.

A noter qu'outre les partenaires classiques d'apport de financement à la commune que sont le CD74 et l'Etat, le tout nouveau Fonds Vert du Ministère de la Transition Ecologique et des Territoires, doté de 2 Md€, a pour ambition d'aider dès 2023 les collectivités territoriales et leurs partenaires à renforcer leur performance environnementale et adapter leur territoire au changement climatique.



Ainsi, en parallèle, la commune a déposé également auprès de cette nouvelle instance une demande de financement (70%), pour la poursuite du projet de sécurisation des captages. Une aubaine potentielle car ce fonds très récent est encore assez peu sollicité. Donc deux fers au feu. Qui permettent d'espérer que la mairie soit épaulée par l'un des deux, pour lancer ces investissements vitaux, trop longtemps retardés par les administrations précédentes.

## Perspectives à terme : manquerons-nous d'eau ?

Hydrétudes n'a décelé aucune criticité à court et moyen terme pour notre village, avec les hypothèses suivantes :

- Bientôt 1500 habitants permanents
- Pic de conso autour de février
- Trois réservoirs récemment sécurisés en captage et en qualité de l'eau
- Réparation de l'essentiel des fuites de canalisations

Nos interlocuteurs nous confirment que la situation hydrique du village n'est pas préoccupante avant 2050 ; il est évident que notre région est moins à risque que le sud de la France. Mais la haute montagne n'échappera pas à la raréfaction de la

ressource en eau potable ; les glaciers vont disparaître, la neige va se raréfier, et il ne restera que la pluie, assez abondante en zone de massifs montagneux, qu'il faudra capter et retenir d'une façon ou d'une autre.



Concernant nos chalets, l'industrie des réservoirs d'eau branchés sur gouttières a de beaux jours devant elle. En ce qui concerne la commune, l'équipe en place est bien consciente du sujet.

Un grand merci à **Michel Belin**, maire adjoint chargé des finances, qui nous a donné l'essentiel des informations de cet article. Ainsi que **Didier Mollard** à la SECMH.

**Jean-Marie Cousty**

**Thomas Le Chatelier**

## Projet centre-village

### Retour sur la modification n°1 du PLU (par M. Bouvard, maire adjoint)

La modification simplifiée n°1 du PLU, approuvée en Conseil Municipal le 30 mars dernier, avait pour objectif de définir clairement les bases du PLU pour le projet d'aménagement du centre-village, pour lequel l'appel à projets est lancé ce mois-ci auprès de 4 candidats qui ont été sélectionnés à la suite de l'appel à candidatures émis en janvier.

Pour éviter toute ambiguïté, il était en effet nécessaire que l'empreinte foncière du projet d'aménagement coïncide avec la zone UH1 du PLU. La décision la plus visible résultant de cette modification simplifiée n°1 du PLU est le renoncement aux ER 7 & 8 (Emplacements Réservés) et donc à la voie de contournement du centre. Cette voie faisait partie du projet de réaménagement du centre-village des deux mandatures précédentes, et de l'actuelle.

Fin 2020, après notre élection, puisque cette voie de contournement faisait partie de nos objectifs, nous avons lancé une analyse détaillée avec un bureau d'étude de voirie expert (Infraroute), le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et les parties prenantes (Orange, EDF, les propriétaires des parcelles concernées par cette voie). Au terme de cette analyse, nous avons été contraints de conclure qu'il n'était pas possible de mettre en œuvre cette voie de contournement pour des raisons administratives, techniques et financières.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, aucune étude n'avait jamais été entreprise au sujet de cette voie, aucun contact n'avait été pris avec les administrations concernées ou les propriétaires des bâtiments (Autocom Orange, transformateur EDF) dont la voie nécessite la démolition, ni même avec les propriétaires privés du foncier que la voie traverse.

Pour rappel, la voie de contournement avait comme point de départ le nord de la mairie. Elle devait descendre sur le parking actuel en contrebas de la mairie, se prolonger le long du talus appartenant à des privés, traverser le P'Tou, traverser à nouveau des terrains privés, pour rejoindre la RD902 juste avant la Cressoua.

Après étude, il est apparu que cette voie de contournement posait plusieurs problèmes à partir de son point de départ :

#### 1. **Le bâtiment "autocommutateur" Orange :**

Ce bâtiment contient les équipements qui assurent la connexion internet et téléphone vers chaque habitation sur la Commune des Contamines, ce qui laisse imaginer la complexité de sa connectique. Il devait être détruit pour

laisser passer la voie de contournement. Nous avons demandé à Orange un devis pour opérer un transfert des équipements vers le sous-sol de la mairie  
Réponse d'Orange : 650.000€, coût auquel il faut ajouter l'aménagement du sous-sol de la mairie (hauteur sous plafond insuffisante), le rachat du terrain qui appartient à Orange et la destruction du bâtiment. Coût total : environ 1.000.000€

## 2. **La descente de la voie de contournement vers le parking :**

Pour cette section de la voie de contournement, un emplacement réservé (ER8) était défini sur le PLU. Un prix d'acquisition de cet ER8 avait été négocié avec le promoteur des Cascades par la mandature précédente (120.000€). Reste que personne n'avait identifié que la pente de la voie de contournement sur ce tracé est de... 15%, ce qui n'est pas admis en station de montagne, sauf à chauffer le sous-sol de la voie, solution qui coûte très cher et qui est on ne peut plus contestable sur le plan écologique. Coût total estimé (voirie et achat ER8) : 1.500.000€

## 3. **La traversée du parking :**

Là encore, le problème est de taille. La moitié ouest du parking, en dehors de l'empreinte foncière du projet de réaménagement du centre (entre la façade ouest du projet et le talus) est en zone rouge du PPRN, Plan de Prévention des Risques Naturelles. Les autorités administratives (DDT) nous ont confirmé qu'ils n'autoriseraient pas que la voie de contournement transite dans cette zone rouge, quand bien même une partie du parking actuel est située dans cette même zone rouge (ce parking ayant été aménagé avant l'élaboration du PPRN).

La seule solution serait donc de faire passer la voie de contournement en zone bleue du PPRN, en souterrain, sous les bâtiments qui sont prévus dans le cadre du projet de réaménagement du centre-village (hôtel et résidence hôtelière). Ce qui conduit à un autre problème : le volume (longueur / largeur / hauteur) occupée par la voie de contournement compte tenu des gabarits nécessaires (pompiers, bus) a été évalué à 2000m<sup>3</sup> (100m x 5m x 4m). C'est donc autant de volume que l'aménageur du centre n'aurait pas pu mettre en valeur avec, par exemple, des espaces sportifs.

Cette réduction de volume exploitable remettrait entièrement en jeu l'équilibre financier du projet, déjà précaire parce que nous avons opté pour une densité de bâtiments bien plus faible (avec des ouvertures vers le fond de vallée et le Mont Joly). Estimation du coût de la perte financière que la Commune aurait à financer auprès de l'aménageur du projet: 1.000.000€

#### **4. Le passage à l'ouest du lotissement Gruz (boutique Diversités, Rhodos, 4807 et copropriétaires privés) :**

Là aussi, un emplacement réservé (ER7) est prévu au PLU, qui traverse des terrains privés (donc à racheter). Nous avons rencontré les propriétaires qui nous ont exprimé leur ferme opposition à la construction d'une voie de contournement sous leurs fenêtres. La Commune pourrait néanmoins imposer la construction de cette voie au terme d'une déclaration d'utilité publique, qui sera inévitablement contrée par des recours devant le tribunal administratif, avec un blocage de la situation pour une durée de 3 ans minimum. Coût total estimé (voirie et rachat terrain) : 1.000.000€

#### **5. Le passage du poste-transformateur EDF (petit bâtiment au sud-ouest du lotissement Gruz) :**

Les choses se compliquent encore un peu plus... Nous avons contacté EDF pour savoir si le bâtiment contenant le transformateur qui alimente le centre du village pouvait être déplacé. Réponse d'EDF : non, ce transfert n'est pas envisageable. Et comme le passage à l'ouest de ce bâtiment, côté talus (comme indiqué sur le tracé de la voie de contournement en page 8), est en zone rouge du PPRN, aucune alternative n'est possible. Cet endroit est un point de blocage sans solution. Coût estimé : indéfinissable, plusieurs millions d'€ peut être, en forçant la main d'EDF.

#### **6. La traversée du P'Tou :**

Cette traversée, qui est située en zone d'instabilité de terrain, nécessiterait de prolonger la canalisation du P'Tou et d'entreprendre des travaux importants de soubassements et de consolidation du terrain. Coût total estimé (pont et canalisation du P'Tou) : 2.500.000€.

#### **7. La traversée du terrain entre le P'Tou et la Cressoua**

Cela nécessiterait l'accord des propriétaires que nous avons rencontrés et qui n'y sont pas favorables. Comme pour le point 4-, nous pourrions lancer une déclaration d'utilité publique suivie d'une expropriation, qui serait contestée en justice, ce qui prendrait plusieurs années, et sans garantie de la gagner. Notons que le terrain est situé en zone constructible, donc à un niveau de prix important. A cela, il faut rajouter le coût de construction de la voie. Coût total estimé (voirie et achat terrains) : 2.500.000€

#### **Conclusion :**

Si tant est qu'une solution existe (bien mise à mal par la question de la pente de 15% et le poste transfo EDF non déplaçable), le coût d'une voie de contournement s'élèverait au minimum à 10 - 12 millions d'€, montant validé par le bureau d'étude Infraroute.

Nous avons interrogé les organismes d'état quant à la possibilité d'obtenir des subventions pour financer cette voie de contournement. La réponse est claire : ni

le département, ni la région, ne financeraient une telle voie. La référence, utilisée par certains, à la réalisation du pont de St Gervais est inappropriée : ce pont est un ouvrage départemental, construit par le département pour relier entre elles deux routes départementales, la RD 902 et la RD 909. Notre voie de contournement serait une voie communale, construite par la Commune, elle reste d'un strict intérêt local. La seule façon de financer la voie de contournement sur notre commune serait donc par la dette en faisant appel à l'emprunt, ce qui, compte tenu des montants considérés, est clairement inenvisageable, car impliquant un triplement de la dette actuelle.

On peut aussi s'interroger si une telle construction, entièrement dédiée à la circulation automobile et utilisée quelques semaines seulement par an, avec une importante production de béton et de bitume, dans un environnement calme et préservé, a encore un sens à une époque où nous nous devons d'être raisonnables sur le plan écologique. Il est, à ce titre possible, voire probable, que le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui s'impose à nous depuis le 22 août 2021 et qui oblige les territoires à diviser par 2 la consommation d'espaces sur la période 2021 à 2031 par rapport aux 10 dernières années, conduise à un simple veto des autorités administratives.

Ceci étant, nous maintenons notre engagement d'aménager une traversée du centre apaisée, avec des voies piétonnes prioritaires, pour une déambulation douce indispensable et attendue depuis longtemps par tous les habitants

**Michel Bouvard, pour l'Équipe Municipale**

-----

### **Réunion sur l'avancement du projet centre-village**

Cette réunion de travail tenue le 6 mars dernier avec deux membres de l'Équipe Municipale, Michel Bouvard et Gaëlle Blanchard, était destinée à faire le point sur l'état d'avancement du projet centre-village, sur ses principaux enjeux et les principales options retenues par l'équipe municipale. En retour nous avons fait part de quelques préoccupations et suggestions.

### **Calendrier d'avancement du projet centre-village**

L'enquête publique portant sur la modification du PLU, nécessaire pour permettre la mise en œuvre du projet d'aménagement de centre-village porté par la commune,

est en cours d'achèvement et la modification devrait être approuvée par le conseil municipal qui se tiendra le 30 mars.

Début avril il a été sélectionné une « short list » de 4 candidats parmi les 30 ayant téléchargé le dossier d'appel à candidatures en tant que concessionnaire d'aménagement du projet.

Le concessionnaire qui sera retenu aura pour mission de bâtir une Maison du Tourisme, un parking public de 85 places, une « esplanade-place de village », une résidence hôtelière comprenant 300 lits chauds et quelques locaux commerciaux. Les candidats retenus auront jusqu'à fin septembre pour remettre leur dossier afin que le choix de l'aménageur retenu intervienne avant la fin de l'année 2023.

Le début des travaux n'est pas envisagé avant 2025 et, en cas de recours contentieux, serait retardé de l'ordre de 3 ans, le temps de purger les recours. Afin de limiter les possibilités de recours, l'équipe municipale travaille activement avec des bureaux d'étude et cabinets d'avocats. Il demeure cependant que ce risque reste majeur.

### **Principaux enjeux liés au projet centre-village**

Le premier enjeu du projet centre-village était l'opportunité, ou non, de créer une voie de contournement depuis le « Chalet Picard » jusqu'à l'immeuble de La Cressoua (cf article précédent). L'abandon de ce projet a fait l'objet d'un certain nombre d'avis discordants remettant en cause son bien-fondé. A suivre ...

Le deuxième enjeu de ce projet d'aménagement est le gabarit des immeubles à construire et la préservation de la vue sur le Mont Joly, avec deux possibilités, R+2+Combles ou R+3+Combes ? Le cahier des charges actuel préconise du R+2+C. Le choix dépendra des dossiers de réponse des candidats concessionnaires-aménageurs et de l'équation financière qu'ils proposeront. La limitation du gabarit à R+2+Combles représente un surcoût éventuel (au travers d'une rentabilité moindre) qui ne sera connu qu'à la remise des offres et qui devra être pris en compte soit par l'aménageur, soit par la commune. Pour notre part, nous avons plaidé pour une limitation à R+2+Combles quitte à ce que la commune prenne en charge une partie du coût d'opportunité. Hormis ces deux points particuliers, l'enjeu principal est bien évidemment la qualité architecturale du projet qui sera retenu ainsi qu'un enjeu financier.

### **Préoccupations et suggestions des Amis des Contamines**

Notre préoccupation principale réside dans le doute et l'incertitude que l'on peut avoir quant à la capacité de mener à bien le projet qui sera retenu. La qualité du travail et l'engagement de l'équipe municipale ne sont pas en cause, mais l'expérience passée de nombreux projets qui n'ont pu aboutir, alors que tous s'accordent sur la nécessité d'un aménagement du centre-village, incite à la prudence et à faire en sorte que les projets dont la réalisation n'est pas subordonnée au projet centre-village soient engagés.

Deux projets d'aménagement méritent en particulier d'être menés à bien. La réalisation d'un rond-point au carrefour de la route de Sant-Gervais et de la route du Plan du Moulin, avec la mise en place d'une signalisation incitant les véhicules ne faisant que traverser le village à emprunter la route du Nivorin dont certaines portions auraient besoin d'être aménagées en conséquence. De même l'aménagement de la traversée du village et des trottoirs de circulation, tels que le prévoit le schéma d'aménagement des mobilités douces, en cours d'adoption, est une autre priorité, indépendante du projet centre-village.

D'autres projets sont également importants et urgents qui font partie des objectifs et intentions de l'équipe municipale : mise en œuvre du schéma directeur des mobilités douces, amélioration de la voirie, refonte de la patinoire, restauration de l'église de la Sainte Trinité, réfection des réseaux d'eau et des captages (*cf premier article*), et les finances des Contamines ne sont pas indéfiniment extensibles. Il nous semble néanmoins important que sur l'aménagement proprement dit du village, quelques avancées puissent se concrétiser avant qu'un jour, que nous espérons prochain, Les Contamines puisse enfin bénéficier d'un centre-village qui lui fait défaut depuis trop longtemps.

## Personnes remarquables aux Contamines,

### Yann Hirlimann et son chariot

Qui ne l'a jamais rencontré aux Contamines, devant la Ferme ou à la Gorge, avec son chariot rempli de savoureuses gaufres et glaces rafraichissantes ?

Yann Hirlimann, 45 ans, est un véritable personnage, que nous avons plaisir à vous faire découvrir ; imagine-t-on qu'il est titulaire d'un bac scientifique et diplômé de l'université de New South Wales en Australie, qu'il a travaillé sur un projet de chaîne de télévision en Indonésie, puis est parti marcher seul au Ladakh pendant 3 mois et a fini par suivre un Master en management à l'ESCP EAP. Après une lecture de Mohamed Yunus, il est parti faire de la microfinance au Mexique, à Madagascar, au Ghana et au Sénégal.

En 2013 il quitte cette activité pour travailler avec un musée pour enfants à Dakar, où il vit avec sa femme japonaise et sa première fille pendant 5 ans. Il y crée un laboratoire d'imagination dans lequel les enfants apprennent à devenir de vrais inventeurs.

Ça décoiffe ...

Revenu en France avec l'ambition de créer un projet sur la créativité des enfants, Yann se heurte à une Education Nationale comme on la connaît, apathique et incapable d'intégrer un tel zèbre ! Alors il se consacre à des animations à la MJC de Chamonix et l'école de Combloux, et travaille de nuit au Carrefour Montagne aux Contamines... Puis en 2019 ce sera la création de son entreprise, le **Repaire des Curioos**, destinée au départ à intégrer les enfants dans des espaces de jeux et de création suivant les méthodes de design thinking ; enfin, Yann va consacrer son projet à la nourriture simple, créative et itinérante, dans un espace ludique et reposant. D'où son "vélo à goûters".

Mais alors, par quelle grâce avons-nous réussi à accueillir un tel talent dans notre modeste fond de vallée ? Eh bien parce qu'il y habite. Son grand-père y a construit un chalet en 1968 ; passionné de haute montagne, il usait ses crampons avec son meilleur ami Gaby Simond. Yann et sa famille (deux filles) s'y sont installés depuis 2014.

Côté boulot, Yann s'est réellement établi dans la restauration, avec son "vélo à goûters" : en hiver des gaufres à la recette secrète, et des bonnes choses toutes issues de l'agriculture solidaire comme un chocolat chaud d'un petit artisan chocolatier Lillois et un café velouté d'un torréfacteur déniché près d'Aix les Bains ; et en été des glaces en provenance de Glaces n' Cows, un fermier de Tamié, des limonades faites maison et des bières artisanales. Et à propos des fruits, ils sont de nos terroirs, vous pouvez lui faire confiance.

C'est pour lui, en saison, une présence de 12 heures par jour et chaque jour de la semaine, donc une activité de galérien. Quand il n'est pas derrière son chariot c'est pour faire les courses ou la vaisselle ou sa compta, et cogiter pour trouver un truc nouveau pour la saison d'après. Créer toujours ...

Mais Yann nous confie que les rétributions les plus précieuses sont le contact avec les clients ; lui qui a laissé son cœur en Asie et en Afrique, trouve toujours des clients venant des 4 coins du monde pour échanger sur leurs tribulations. Son bonheur simple est de voir les enfants et adultes jouer autour de son triporteur, et ses clients pétiller des yeux en dégustant ses produits authentiques.

Découvrir des orchidées sauvages avec le père Joseph, entendre une chanteuse s'entraîner à l'église de la Gorge, voir les enfants du Gaec des Sabotdance jouer avec leurs moutons en rentrant de l'école ... Yann est un homme heureux.



Des moments de galère il en connaît, ce ne serait sinon pas crédible. Des problèmes techniques sur le triporteur à la durite de la cafetière qui saute par - 15 en janvier, de la chaîne du vélo qui casse à l'assistance électrique de ce même vélo rongée par le sel, ou le gaufrier qui fait sauter les plombs de la Ferme !

Mais c'est son choix, et cet homme d'une grande sérénité honore notre petite communauté par cette vie choisie, hors normes et attachante. Il faut aller le voir et lui causer, ce garçon n'est pas taiseux.

Une anecdote rigolote ? « en janvier 2021 je vois trois gars débarquer du fond de la Gorge en combinaison de plongée, trempés, par -15 degrés ! Je me dis que le froid me donne des hallucinations ! Mais non : ils viennent de faire le Bon Nant en canyoning, depuis la cascade de

Combe Noire. Ils me montrent des photos prises sous le pont romain, c'est magnifique !!! »

**Thomas Le Chatelier**

## Adieu Clément

Le 18 avril, le pays du Mont-Blanc, avec la présence de 120 guides, a rendu un dernier hommage à Clément Jacquemoud, l'enfant du village. Clément est décédé le 9 avril à 39 ans dans l'avalanche qui a fait six morts à Pâques, sous le glacier de l'Armancette. dont Laurent Rigaud, guide de Saint-Gervais.

Pendant dix jours, le village s'est mis en deuil avec plus de 1000 personnes, traumatisées par l'événement. Toute la commune a fait corps autour de la famille de l'enfant du pays. La cérémonie religieuse s'est ouverte avec de multiples hommages, dont celui des élus : *« Ce dimanche d'avril restera dans la mémoire collective de notre village et du Val Montjoie comme un jour bien triste ».*



Les proches, les amis, les anciens collègues et le monde de la montagne étaient dans la peine et dans les larmes ce mardi. Compagnies des guides, de Saint-Gervais, des Contamines-Montjoie, de Chamonix, de Sallanches, de Courmayeur Val d'Aoste, ou des Suisses du Val d'Hérens, tout ce que l'alpinisme compte de professionnels était présent ou représenté.

L'église de la Sainte Trinité n'était pas assez grande pour accueillir l'ensemble du public, où prenaient place également des membres du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), de l'École nationale de ski et d'alpinisme (Ensa), ainsi que de l'École militaire de haute montagne de Chamonix (EMHM). Un écran sur le côté de l'église permettait au plus grand nombre de suivre la cérémonie d'adieu.

Il faut dire qu'avec son parcours de touche à tout, dans le saut à ski, chez les pisteurs, au sein des dameurs, dans la menuiserie ou le montage des remontées mécaniques, Clément Jacquemoud comptait de nombreuses connaissances et de nombreuses compétences, comme le digne représentant d'une jeunesse pleine de promesses de succès.

## Petits potins et brèves nouvelles du village

### Des avalanches meurtrières malgré un enneigement moyen

Le dernier évènement en date aussi meurtrier était sept ans en arrière, quand six légionnaires perdirent la vie à Valfréjus (Savoie). Avec autant de morts pour "seulement" quinze emportés, l'avalanche du 9 avril sur le glacier d'Armancette a rappelé les jours les plus noirs de la montagne. Était-ce imprévisible ? Certains experts l'affirment. Ce qui n'empêche pas les questions que soulèvent ce drame et un troisième hiver successif atypique pour le manteau neigeux, mettant à mal les a priori.

En 2020, malgré la fermeture des stations, 40 personnes avaient péri sous la neige, piégées par les couches fragiles, parfois anciennes, enfouies. Un peu le scénario de la saison écoulée. Mais paradoxalement, les avalanches en montagne n'ont jamais aussi peu tué depuis les 50 dernières années.

*« Il ne faut pas relier l'accidentologie à l'épaisseur de la couche de neige. La stabilité ou la structure du manteau reste le principal facteur de déclenchement »* prévient Cécile Coléou, coordinatrice Montagne et Nivologie à Météo France. Et si l'on a pu parler de manque de neige dans les Alpes en début de saison, à partir de mars la situation est devenue excédentaire au-dessus de 2 200 m.

### Bilan de la saison de ski 2022-2023

Malgré une énergie chère et une neige rare, certains stations ont retrouvé des couleurs. Aux Contamines Montjoie, la fréquentation du domaine a atteint des records. Grâce au faible enneigement dans certaines stations, les skieurs se sont dirigés vers des domaines à (un peu) plus haute altitude, comme les Contamines. Si bien que la station a réalisé sa meilleure saison historique, souligne le maire François Barbier !

*« On a fait une saison exceptionnelle, parce qu'on a bénéficié d'un enneigement relativement insensible à la pluie de décembre et massif à partir de février, et parce qu'on a bénéficié d'un report de clientèle de la vallée, notamment de Saint-Gervais, Combloux, Megève. On arrive à 12.000 skieurs par jour sur les plus grosses journées »,* se réjouit-il lors d'une interview à Europe 1.

De surcroît, la SECMH a pu augmenter le prix des forfaits de 8% en moyenne, et mis en place des mesures de sobriété. De quoi pallier la flambée du coût de l'énergie. *« Le résultat de l'année précédente était positif, et celui de cette année sera exceptionnel »*, conclut le Maire.

### Le théâtre de Samivel le 19 mai

Aquarelliste, poète, romancier, cinéaste, explorateur, Samivel, le nom de plume de Paul Gayet-Tancrède, a profondément marqué le monde de la montagne. Il a mis tous ses talents au service de la protection de la nature, et surtout de la montagne. Adepte des Contamines dès son plus jeune âge, Samivel y a toute sa vie été très attaché.

Derrière l'église, sur le chemin du Ptou, une exposition permanente dans le jardin Samivel permet de découvrir son œuvre. Ce jardin est aujourd'hui le sujet de la pièce de théâtre Ô. La Compagnie Sitio, dirigée par François Couder et spécialisée dans le théâtre de marionnettes et d'objets, a conçu un spectacle directement inspiré de l'artiste, dans un esprit ludique.

Au gré d'un fil narratif simple, la pièce articule différentes sortes de manipulations autour du personnage principal : magie nouvelle, marionnettes, objets et masques animent les personnages en ménageant toujours des surprises, des changements d'échelle, des transitions inattendues... Ô débute dans un registre comique qui laisse au fur et à mesure la place à une parole plus poétique, mais amenée de façon ludique.

Cette pièce s'adresse aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans. Elle offre plusieurs niveaux de compréhension, qui en font un spectacle intergénérationnel. Cette représentation de 35 mn a été programmée le 19 mai à l'espace animation des Contamines-Montjoie, avec le soutien de l'office de tourisme.

### Une nouvelle championne aux Contamines

Vinka Rougeron, bientôt 21 ans, a été une nouvelle fois sacrée cette année championne de France de para ski alpin à Isola 2000. La jeune fille est une habituée des podiums lors des compétitions de ski sport adapté.



Depuis son enfance, Vinka qui habite à deux pas de la télécabine de la Gorge connaît chaque bosse du domaine skiable des Contamines. Les différents confinements et la fermeture des remontées mécaniques qui en a résulté, ont ralenti ses progrès et elle a dû se contenter d'une médaille de bronze à Val Cenis en 2022.

Mais de façon opiniâtre elle a pu s'entraîner régulièrement avec le ski club du village puis avec des moniteurs de l'ESF. De plus elle a bénéficié d'un stage de ski à Chamrousse en février, avec l'association Cemavi qui propose des activités physiques et culturelles pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

Plein d'enthousiasme, elle a participé au championnat de paraski adapté cet hiver où elle a brillé en remportant deux médailles d'or, en géant et en super G. En revanche au slalom, sa discipline préférée, Vinka n'a pas fini la première manche, à

## Les Amis des Contamines-Montjoie

cause d'un bâton mal positionné. Une grosse déception, d'autant qu'elle a malgré tout participé à la deuxième manche où elle a réalisé le meilleur chrono. "Le cabri", surnom donné à la jeune championne par ses amies, affirme qu'elle aura la médaille d'or en slalom l'an prochain.

### Les mondiaux 2025 de télémark aux Contamines !

Lors du congrès de printemps de la FIS (Fédération Internationale de Ski) à Dubrovnik (Croatie), l'organisation des championnats du monde de télémark de mars 2025 a été confiée aux Contamines - Montjoie. C'est Antoine Bouvier, ambassadeur de notre station et actuel entraîneur de l'équipe de France de télémark, qui a présenté et défendu le dossier. « Cette épreuve de télémark perpétuera la tradition du Val Montjoie et du télémark, développée en alternance avec Saint-Gervais-les-Bains », s'en félicite le communiqué de presse, citant également la venue de la Coupe du monde de la spécialité, en 2024, à Saint-Gervais.

### Des plumes aux Contamines

Marie Brunet et Michel Moriceau, tous deux auteurs de plusieurs livres, ont animé une table ronde sur le thème de la littérature, "de l'auteur au lecteur" le 5 mai à l'Espace Animation.

Marie Brunet habite aux Contamines et a publié de poignants ouvrages autobiographiques, tels que l'Amour Adopté et l'Aveu du Silence, sur le thème de l'adoption. Marie a également écrit un recueil de nouvelles intimes et poétiques, une belle réflexion sur soi, intitulée, Solitude, Je t'Aime. Son dernier roman, Un Chuchotement d' Eternité paru en 2021, est le dernier volet d'une saga familiale.

Michel Moriceau, médecin oncologue retraité et président du conseil de surveillance des hôpitaux du Mont-Blanc, et membre fondateur de l'association pour la qualité de vie au travail des soignants, est aussi un auteur prolifique. Avec La Vie en Parenthèse, sur le thème du centre de Praz-Coutant, un livre poignant et juste sur les malades et les soignants. Passionné d'alpinisme, il est le président du salon international du livre de montagne de Passy dont la 33e édition aura lieu du 11 au 13 août.

### Après l'eau, l'air ?

Une étude sur... l'air pur des montagnes ?

Si l'air que l'on respire en bas de vallée et en plaine est étudié et modélisé sous toutes ses coutures avec les différents capteurs, on connaît beaucoup moins bien la qualité de l'air à mi-pente ou en montagne. La Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc a décidé de lancer une étude pour mieux connaître la composition de l'air sur les coteaux, à Passy, à Saint-Gervais, à Combloux, à Cordon, à Praz-sur-Arly, à Megève, et aux Contamines... 10 sites sont choisis avec différentes expositions, différentes altitudes et différents coteaux.

« Est-ce qu'il y a une liaison entre les problématiques de pollution du bas de vallée et le haut ? » interroge Raphaël Castera, maire de Passy. Le comportement des masses d'air va être étudié à la loupe pendant un an. Le Cerema, établissement public, est chargé de cette analyse en collaboration avec l'entreprise Suisse Particle vision,

## Les Amis des Contamines-Montjoie

chargée de caractériser les particules et les molécules. L'installation des capteurs va débuter prochainement, et donc au village.

### Projet Centre Village et le schéma Mobilités Douces

Outre la réunion de travail du 6 mars mentionnée plus haut, une réunion publique a été organisée le mercredi 26 avril par la municipalité afin de faire le point sur le projet Centre Village et sur la traversée du village.

Après l'approbation de la modification simplifiée du PLU qui met fin à la voie de contournement (cf article de Michel Bouvard plus haut), la priorité des élus demeure la traversée du centre. Il est prévu d'installer une déviation permanente pour l'accès aux pistes et à la Gorge via le Nivorin, dont la route en mauvais état sera élargie ; pour cela un giratoire sera installé à l'actuelle bifurcation de Tresse, pour un coût de 800.000€.

Pour cela, le projet, confié à des organismes tels que Infraroute et le CAUE74, consistera en une chaussée rétrécie et une vitesse réduite à 20 km/h. Les piétons auront un plus grand espace de déambulation notamment avec la construction d'une esplanade, tandis que le stationnement des voitures sera limité à quelques places d'arrêt minute et aux 85 places du futur parking souterrain, soit la même capacité que l'actuel parking en plein air.

Au cours de cette réunion, à laquelle participait et intervenait notre Association, les élus ont présenté leur vision de l'aménagement du centre en insistant sur l'agrandissement de la place qui passera à 1300 m<sup>2</sup> et qui sera bordée d'hébergements hôteliers qualifiés d'atypiques avec une prévision d'ouverture 10 mois par an.

### Opération ramassage de déchets

Le 26 avril, la municipalité a organisé une double session de collecte des déchets dans la commune. Une trentaine de personnes, dont de nombreux enfants, ont répondu présent et ont arpenté les différents hameaux, munis de gants, de pinces et de sacs pour collecter un maximum de déchets. Qui ont été triés avec le soutien et l'aide de Béranger du Sitom (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) des Pays du Mont-Blanc, de membres de l'OT (office de tourisme) et des élus.

Au total, 47 kg de déchets ont été récoltés ; le nombre de mégots ramassés a doublé par rapport à l'an passé avec un total de 3 036 mégots – apprécions la précision ! Peut-être faut-il rappeler qu'il existe des cendriers de poche et que le temps de dégradation d'un mégot va jusqu'à 12 ans. D'ailleurs rappelons au passage que le très incivique jet d'un mégot à terre est passible d'une amende de 135€.

Cette journée, en partenariat avec l'association Mountain Riders et le Sitom, a permis de sensibiliser la population à la préservation de son environnement proche et d'alerter sur le traitement des déchets non biodégradables dans la nature.

### Zone de quiétude pour les ongulés

En Haute-Savoie, la zone de quiétude des ongulés dans la réserve naturelle des Contamines-Montjoie est la seule de ce type mise en place par Asters, alors que d'autres zones de quiétude existent pour les tétras-lyres.

Il n'est pas nécessaire de s'enfoncer bien loin dans la forêt pour trouver des chamois, des cerfs ou des chevreuils. Au cœur de l'hiver, ces espèces sont descendues des montagnes pour se protéger du grand froid. À l'entrée de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, les spécialistes pensent qu'une centaine d'individus passe la saison blanche dans les tourbières de la Rosière

La zone de quiétude des ongulés couvre un espace de 1 000 mètres de long sur 400 mètres de large, délimitée par une quarantaine de fanions le long du sentier. D'un côté le torrent de Tré-la-Tête pour s'alimenter en eau, de l'autre un espace relativement plat avec des ressources, les animaux ont peu à parcourir pour satisfaire leurs besoins essentiels

Le site serait parfait s'il se situait loin de toute activité humaine. Mais juste en haut de la voie romaine des Contamines-Montjoie, à partir de Notre-Dame-de-la-Gorge, le secteur est bien fréquenté par des randonneurs à raquette et des amateurs de peau de phoque. La consigne est simple. À la vue des panneaux d'information puis des fanions délimitant un périmètre, il ne faut pas quitter le sentier.

### Le parking souterrain des chalets Láska de MGM va être détruit

Lorsque le premier permis de construire est accordé à MGM pour les chalets Láska, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. À quelques dizaines de mètres du cœur des Contamines-Montjoie, les chalets Láska constituent une belle promesse pour la station. Un apport en lits chauds de 49 appartements et d'un espace hôtelier haut de gamme, à la place d'un centre de vacances désuet.

A la suite de nombreuses irrégularités dont la construction d'un parking souterrain sur une parcelle voisine et l'empiètement d'installations sur la voie publique, la commune a refusé la demande de permis de construire modificatif, et a pris un arrêté interruptif des travaux

Alors que le promoteur MGM continuait la commercialisation malgré cet arrêté, le chantier était pis sous scellé fin 2022 par décision du Procureur de la République de Bonneville.

En mai 2023 le Procureur de Bonneville a décidé de lever les scellés judiciaires pour « que des travaux de mise en conformité avec le permis de construire puissent être menés ». Ce nouveau chantier doit débuter dans le courant début juin. Il comprendra la destruction du parking souterrain, construit sur un terrain privé en l'absence des propriétaires et sans leur demander l'autorisation

### Etat-civil

#### Mariages

- 10 décembre : SANTOSUOSSO Virginie, fille de SANTOSUOSSO Gérardo et PILLA Maria et THEPIN Ludovic, fils de THEPIN Jean et CHABOUREAU Monique
- 21 décembre : LANGLET Émeline, fille de LANGLET Arnaud et CARPENTIER Corine, et MONNET Nicolas, fils de MONNET Alain et BUTY Françoise
- 29 décembre : SAILHEN Marion, fille de SAILHEN Pascal et DUPUIS Josette, et NAUD Alexandre, fils de NAUD Frédéric et GAGEAN Isabelle.
- 15 avril : LEMENNICIER Scillia fille de LEMENNICIER Yves et CHOUQUET Annette et GUT Cyril, fils de Gilles GUT et BESSAT Emmanuelle
- 27 mai : VERSCHUUREN Clara fille de Mario VERSCHUUREN et Ingrid BEIRNAERT, et DE COSTER Olivier, fils de DE COSTER Johan et Marijke DE NUTTE

#### PACS

- 16 janvier : CHAMBEL Justine et BERGAMELLI Samuel
- 14 avril : KHAL Nastassja et BIGOT Eddy
- 21 avril : DUSSA Melanie et MOLLARD Yoann

#### Décès

- 10 février : BROTEL Gilles, 72 ans, au Contamines-Montjoie,
- 9 avril : FOURMENTRAUX Sylvain, 24 ans, au Contamines-Montjoie,
- 9 avril : JACQUEMOUD Clément, 39 ans, au Contamines-Montjoie,
- 9 avril : ROCHAIX Léonie, 23 ans, au Contamines-Montjoie,
- 9 avril : RIGAUD Laurent, 48 ans, au Contamines-Montjoie,
- 9 avril : BRONDEL épouse JOUFFROY Laure, 40 ans, au Contamines-Montjoie,
- 9 avril : JOUFFROY Grégory, 41 ans, au Contamines-Montjoie,
- 22 mai : DURAND Alexandre, 34 ans, à Les Billanges (Haute-Vienne)

#### Naissances

- 15 décembre : GADET Joey, fils de GADET Baptiste et BENOIT Caroline
- 3 janvier : NOËL Soline fille de NOËL Jordan et MUSONDA Eve
- 7 janvier : SOARES Lila, fille de SOARES Nicolas et RAULT Séverine
- 10 janvier : MOLLARD Marie, fille de MOLLARD Simon et NOGUÈS Morgane
- 26 février : BOYER PONSIN Hannah, fille de BOYER Steeve et PONSIN Julie
- 22 avril : BIBOLLET Emma, fille de BIBOLLET Laurent et CERIOLI Lisa
- 3 mai : GUT Sam, fils de GUT Cyril et LEMENNICIER Scillia

### Agenda de l'été

Cet été devrait marquer le retour des événements et manifestations auxquels nous sommes habitués : Festival Baroque, tournoi de tennis Open féminin, fête du 15 août, UTMB. La fête du village aura lieu le 30 juillet. La compagnie des guides du Val-Montjoie, St-Gervais, Les Contamines, fête ses 150 ans ! A cette occasion, une grande fête se prépare les 31 juillet et 1/2/3 août.

Tournoi de pétanque en doublette tous mes mercredis du 5 juillet au 30 août, et il y aura de quoi s'occuper avec les nombreuses activités sportives, culturelles, amicales, qu'elles soient organisées par la commune et l'office de tourisme, par le bureau des guides et accompagnateurs, par des familles, des amis, ou votre association ... Dans cet esprit, nous vous proposons ainsi qu'à vos amis et connaissances et à tous les intéressés :

Le lundi 7 août à partir de 17h15 : Assemblée Générale de notre association, échange avec l'équipe municipale avant un traditionnel apéritif, occasion de rencontres entre amis et futurs amis des Contamines.

Et surtout, le mercredi 9 août, à 20H, DO-RE-MI !!! SAMIVEL

### LES DÔMES DE MIAGE EN MUSIQUE

Pour la 3ème édition de DO RE MI SAMIVEL, notre association accueille dans l'église Ste Trinité des Contamines trois personnalités scintillantes pour une nocturne magique

Cette année ce sera, dans un premier temps, un duo avec le pianiste Vassilis Varvaresos que nous retrouverons avec plaisir et le jeune violoncelliste Ivan Karizna , lauréat de plusieurs concours inter nationaux ( Tchaikowsky , Reine Elisabeth ...) A nouveau Raphaël de asabianca sera là pour animer la soirée Dans un deuxième temps, nous nous retrouverons dans le jardin Samivel autour d'un verre pour continuer la rencontre autour des artistes

N'hésitez pas à en parler autour de vous pour que cette soirée soit un grand succès. Eric Bourboulon et toute son équipe comptent sur vous

Tickets en pré-vente à l'Office du Tourisme des Contamines

Adultes : 20€, jeunes de moins de 18 ans : 10€



**Soirée magique aux Contamines-Montjoie**  
**le mercredi 9 août 2023 à 20h**

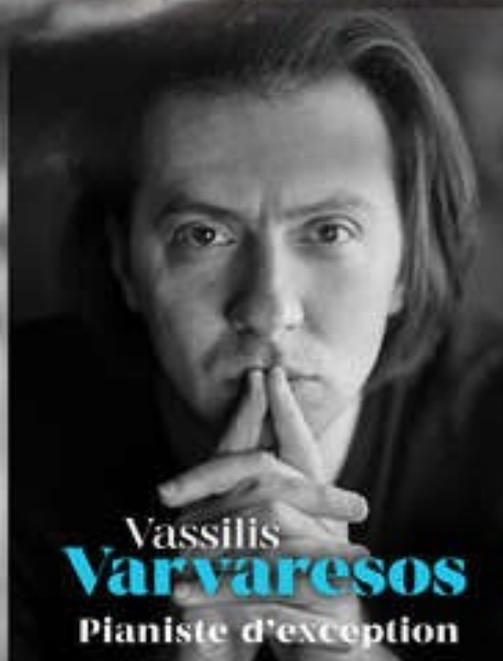
**DO**  
**RE MI**  
*Samivel*

## ***Les Dômes en musique***

**Récital de piano et violoncelle à l'église Sainte-Trinité,**  
suivi d'un **pot musical** animé par les trois acteurs dans le Jardin Samivel



**Raphaël de Sabianca**  
présentateur  
d'émissions de voyage



Vassilis  
**Varvaresos**  
Pianiste d'exception



Ivan  
**Karizna**  
Violoncelliste  
virtuose

## Assemblée générale « Les Amis des Contamines-Montjoie »

Les membres de l'Association sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le lundi 7 août 2021 à 17h30 précises à l'Espace Animation (*accueil à partir de 17H15*).

17 h 30 Assemblée Générale - Ordre du jour :

- Introduction par le Président et Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus aux administrateurs et Approbation des comptes
  
- Montant des cotisations pour 2023-2024
- Renouvellement de mandat ou remplacement des administrateurs dont le mandat expire.
  
- 18 h15 Projection d'une scénographie sur Samivel
  
- 18 h45 Rencontre et échange avec Didier Mollard, Directeur Général de la SECMH
  
- 19 h15 Rencontre et échanges avec Monsieur le Maire
  
- La réunion se terminera par un apéritif

### POUVOIR

Je soussigné (Nom, Prénom)

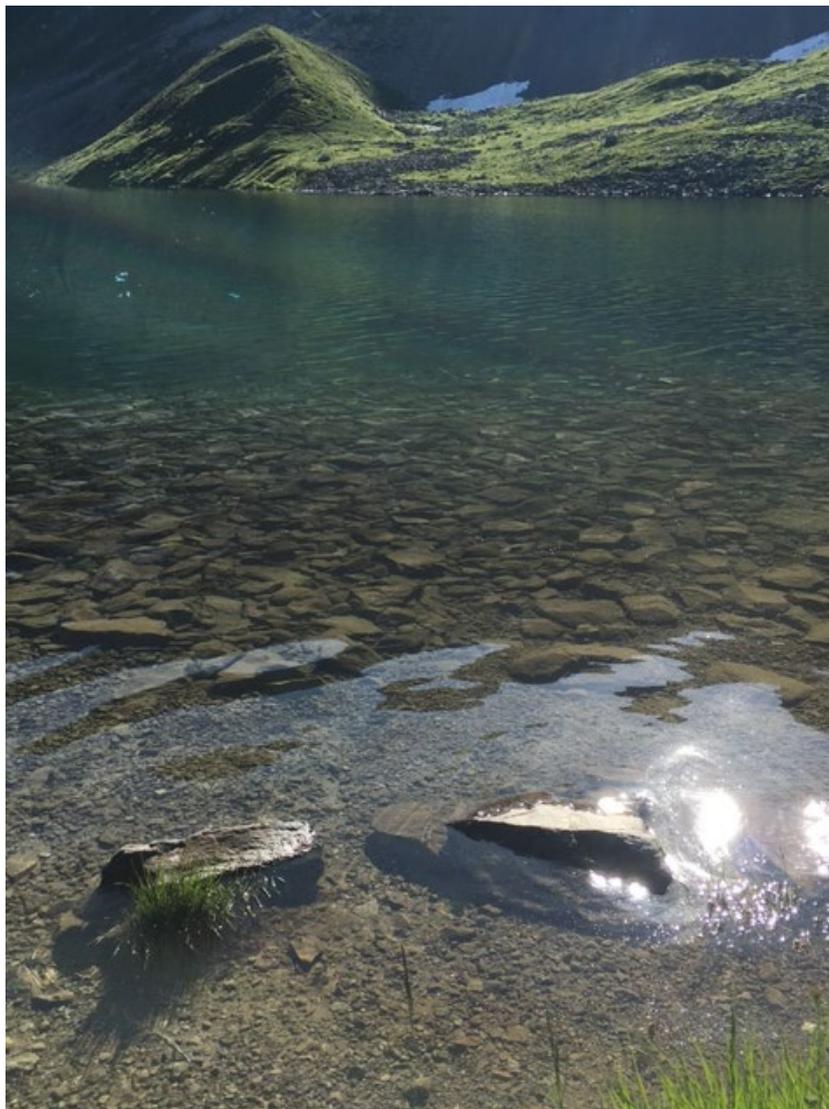
Demeurant à

Donne pouvoir à M ..... afin de prendre part à mes lieu et place à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Association « Les Amis des Contamines-Montjoie » le lundi 7 août 2023 **à 17h30**.

Fait à ..... le ..... Signature:

Si le présent pouvoir est retourné à l'Association sans indication de mandataire, il sera émis en votre nom un avis favorable aux résolutions présentées par le Conseil.

**Merci d'envoyer votre procuration avant le 5 août**, à Monsieur Dominique Leblanc, 151 chemin de la paroi du Cugnon, 74170 Les Contamines-Montjoie (dominique.leblanc@live.fr)



**Lac Jovet, avant la baignade ...**

**Association « Les Amis des Contamines »**

Siège social : Mairie des Contamines 74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE  
Association loi de 1901 agréée comme association locale des usagers sur la commune des  
Contamines-Montjoie  
Membre de la FESM 74 agréée pour l'environnement sur le département  
de la Haute-Savoie.

Bulletin imprimé par Handirect, Entreprise Adaptée,  
employant plus de 80% de travailleurs en situation de handicap